Ontario

Design d’intérieur

Le présent document n’est pas la norme d’un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme du programme Interior Design (code MFCU 61833) et menant à l’obtention d’un Diplôme d’études collégiales de l’Ontario – niveau avancé de l’Ontario

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2021

Avertissement

Les normes des programmes offerts en français sont créées avec la participation des collèges et intervenants francophones de l'Ontario. Comme ce programme n'était pas offert dans les collèges francophones au moment de la publication, le processus n'a pas été suivi. C'est pourquoi la traduction du titre du programme et certains termes techniques pourraient ne pas refléter l'usage actuel.

Si un collège francophone compte offrir ce programme à l'avenir, le Ministère des Collèges et Universités élaborera une norme du programme en français avec la participation des collèges francophones et d'autres intervenants clés tels que les employeurs, les associations professionnelles et les diplômés, de façon à s'assurer que la norme tient compte de la terminologie utilisée par le secteur et des caractéristiques particulières de la communauté franco-ontarienne

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des doyens des programmes en informatique;
- des coordonnateurs et chefs du programme Interior Design pour leur contribution à ce projet ainsi que la personne chargée du projet de l'élaboration des normes soit Kristi Harrison.

Table des matières

Design d'intérieur 1

Avertissement 2

Remerciements 3

Table des matières 4

Introduction 1

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux 1

Les normes 1

Les normes de programme 2

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 2

L'élaboration des normes de programme 2

La mise à jour des normes 3

La spécificité francophone 3

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 4

Préambule 4

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 6

Interior Design / Design d'intérieur (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario - niveau avancé) 6

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle 8

Glossaire 20

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité 22

Contexte 22

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité 22

Application et Mise en œuvre 23

La formation générale 26

Exigences 26

But 26

Thèmes 26

Introduction

Ce document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme d'un programme offert en anglais par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé pour le programme Interior Design (code MFCU 61833).

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du Ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle**;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité**;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le Ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Interior Design ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le Ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d’apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d’un diplôme d’études collégiales de l’Ontario – niveau avancé du programme « Interior Design » (traduit par : Design d’intérieur) doivent démontrer qu’elles ont atteint en matière de formation professionnelle les douze résultats d’apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les connaissances et compétences des personnes diplômées du programme Design d'intérieur, telles que représentées dans les résultats d'apprentissage de formation professionnelle, correspondent à la définition, acceptée au sein de la profession, du rôle du designer d'intérieur. La définition de ce rôle se fonde sur les études, l'expérience et les aptitudes requises permettant de cerner, d’examiner et de résoudre de manière créative les problèmes associés à la fonctionnalité et à la qualité des espaces intérieurs, et ce afin de rehausser la qualité de vie et de préserver la santé, la sécurité et le bien-être du public.

Le programme tel que décrit dans les résultats d'apprentissage fournira aux personnes diplômées les bases nécessaires à son développement professionnel dans le domaine de la **décoration intérieure** et lui permettra de fonctionner dans une grande variété de contextes professionnels.

La personne diplômée sera en mesure de contribuer à chacune des phases du processus de **design** et d'exécuter toutes les phases, y compris la mise en œuvre d'un projet de **design** et l'**évaluation** du projet dûment achevé. La personne titulaire de ce diplôme d’études collégiales de l’Ontario – niveau avancé sera bien outillé pour œuvrer dans le domaine du **design** d’intérieur et pour remplir des fonctions de niveau relativement complexe. Tous les designers d'intérieur débutants doivent initialement s'attendre à travailler sous la supervision de designers chevronnés et, au fil de l’expérience et de l’évolution de leur carrière, ils seront également en mesure de travailler de manière autonome sur de nombreux projets d’une complexité croissante.

Les personnes diplômées auront maintes possibilités de parfaire leur éducation; ainsi, grâce aux ententes d’articulation conclues entre les collèges et les universités, ou par transfert de crédits, elles pourront obtenir des crédits menant à l’obtention d’un titre de compétence pour un autre programme. Les personnes intéressées voudront bien s’adresser au collège de leur choix pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Voir le glossaire

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario (GRCEPO).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Interior Design / Design d’intérieur (Diplôme d’études collégiales de l’Ontario - niveau avancé)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. Respecter les codes, règlements, normes et pratiques en matière de construction et d'**accessibilité** qui protègent la santé, la sécurité et le bien-être du public.

2. Produire des plans de construction et des dessins de détails précis, accompagnés des cahiers des charges, pour bien communiquer la **proposition** de **design**.

3. Utiliser les principes de **durabilité** dans la spécification des **matériaux**, technologies et équipements nouveaux et conventionnels pour créer des objets, des intérieurs et des assemblages.

4. Élaborer des solutions de **design** tenant compte de l'utilisation de l'espace, de l'environnement physique, des besoins d'**accessibilité** et des préférences pour répondre aux besoins des **clients**.

5. Utiliser les principes et les **éléments** du **design**, ainsi que la relation entre la forme et la fonction pour créer la solution de **design**.

6. Communiquer des idées, des **concepts** et des tendances en matière de **design** pour divers projets, reflétant l'utilisation de la théorie et de la pratique contemporaine dans la solution de **design**.

7. Élaborer des plans pour concevoir des objets et des espaces en utilisant les conventions et les technologies de manipulation **volumétrique** pour créer des solutions de **design**.

8. Gérer efficacement le temps, les budgets et les charges de travail pour obtenir la solution de **design** souhaitée.

9. Recourir aux pratiques professionnelles et à l'éthique des affaires dans tous les travaux de **design** pour établir et maintenir sa propre réputation en tant que designer ainsi que celle de l'organisation.

10. Employer des compétences en communication verbale, écrite, visuelle et numérique pour présenter de manière officielle des **propositions** et des solutions de **design** bien articulées à un **client** et/ou à d'autres parties concernées.

11. Employer des pratiques de communication professionnelles dans l'interaction, la négociation et la collaboration avec les collègues, les consultants, les entrepreneurs, les **clients**, les utilisateurs finaux et autres.

12. Évaluer les solutions de **design** sur la base du **concept**, de la pertinence, de l'efficacité, de la **durabilité**, des codes et réglementations, de l'**accessibilité**, de l'expérience de l'utilisateur et du coût de développement des solutions de **design** qui répondront aux besoins des **clients**.

Voir le glossaire

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d’apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à respecter les codes, règlements, normes et pratiques en matière de construction et d'**accessibilité** qui protègent la santé, la sécurité et le bien-être du public.

Éléments de performance

a. Évaluer diverses idées de design en considérant les normes reliées au bien-être du public.
b. Vérifier que le design est conforme aux normes en vigueur dans l’industrie, aux règlements municipaux et aux codes applicables, notamment les codes locaux du bâtiment et de prévention des incendies, afin d’assurer la santé, la sécurité et le bien-être du public.
c. Évaluer les documents finaux pour s'assurer que le projet de design est conforme à tous les codes et règlements applicables.
d. Évaluer le projet en fonction du code du bâtiment, des règlements de zonage, du code de prévention des incendies, des normes sanitaires, des questions environnementales et des besoins spéciaux (c'est-à-dire les handicapés physiques).
e. Déterminer le système de construction du bâtiment, l'occupation du bâtiment et la classification du bâtiment.

Voir le glossaire

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à produire des plans de construction et des dessins de détails précis, accompagnés des cahiers des charges pour bien communiquer la **proposition** de **design**.

Éléments de performance

a. Préciser le mobilier, l'ameublement et l'équipement appropriés pour répondre aux exigences fonctionnelles, esthétiques, de santé et de sécurité, de conservation des ressources et de coût, p. ex., déterminer le mobilier approprié (système, modulaire, démontable, sur mesure) pour remplir sa fonction nécessaire.
b. Sélectionnez le mobilier historique, contemporain ou personnalisé approprié.
c. Sélectionner les produits pour des constructions et finitions appropriées.
d. Sélectionner les œuvres d'art, les accessoires et la signalisation (c'est-à-dire les logos, les panneaux de direction).
e. Choisir le mobilier approprié pour répondre aux besoins en matière de prises électriques et de câblages pour la transmission de données et les communications.
f. Appliquer les principes de structure et les méthodes et standards de construction et de détails.

Voir le glossaire

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser les principes de **durabilité** dans la spécification des **matériaux**, technologies et équipements nouveaux et conventionnels pour créer des objets, des intérieurs et des assemblages.

Éléments de performance

a. Choisir des couleurs, des **matériaux**, des **finis** et des éclairages produits à l'aide de **matériaux** et de pratiques durables.
b. Appliquer des normes éthiques à un **concept** de design (c'est-à-dire préserver les ressources matérielles, respecter les ressources humaines et les personnes ayant des besoins particuliers).

Voir le glossaire

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer des solutions de conception tenant compte de l'utilisation de l'espace, de l'environnement physique, des besoins d'**accessibilité** et des préférences pour répondre aux besoins des **clients**.

Éléments de performance

a. Déterminer l'utilisation appropriée des **matériaux** pour répondre aux exigences fonctionnelles et esthétiques d'un projet de design.
b. Rechercher des informations sur les produits pour sélectionner les **matériaux** appropriés.
c. Analyser les **matériaux** en fonction de leur performance, de leur **durabilité**, de leur coût, de leurs applications, de leur impact environnemental, des normes et du code du bâtiment.
d. Déterminer le traitement de surface et le **fini** adaptés à la conception.
e. Intégrer les finitions pour les joints et la menuiserie, pour les sols, les murs, les plafonds, les portes et les fenêtres.
f. Déterminer la quincaillerie appropriée au design.
g. Appliquer les principes de conservation de l'énergie et des ressources à un design en spécifiant les **matériaux**, les méthodes et les systèmes qui garantiront un design respectueux de l'environnement.

Voir le glossaire

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser les principes et les **éléments** du **design**, ainsi que la relation entre la forme et la fonction pour créer la solution de **design**.

Éléments de performance

a. Générer et évaluer diverses idées de design.
b. Appliquer les principes et les **éléments** du design.
c. Appliquer les connaissances et les concepts en histoire du design d'intérieur, en histoire de l'art et de l'architecture dans le contexte des particularités sociales, culturelles, environnementales et économiques actuelles.
d. Appliquer les connaissances actuelles en matière de design en consultant les publications spécialisées de l'industrie, en participant à des symposiums et des salons de design, en participant aux activités d'associations professionnelles dans le domaine du design et en visitant des projets de design importants en cours, pendant et/ou après leur réalisation.
e. Enregistrez les informations recueillies lors des visites sur le terrain (c'est-à-dire les salons professionnels, les visites de projets, etc.).
f. Utiliser la recherche pour déterminer les grandes tendances en matière de design intérieur.
g. Préparer l'inventaire du mobilier et de l'équipement et intégrer ces informations dans un **plan d'aménagement de l'espace**.

Voir le glossaire

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à communiquer des idées, des **concepts** et des tendances en matière de **design** pour divers projets, reflétant l'utilisation de la théorie et de la pratique contemporaine dans la solution de **design**.

Éléments de performance

a. Préparer une **proposition** et des croquis préliminaires pour décrire le **concept** et les justifications utilisés dans l'élaboration d'une solution de design.
b. Définir le problème de design.
c. Déterminer les exigences en matière de contiguïté spatiale.
d. Déterminer les besoins en matière d'espace, de mobilier et d'équipement.
e. Déterminer des normes spatiales en utilisant les principes de l'ergonomie, de l'anthropométrie et de la proxémie.
f. Déterminer une image de design, personnelle ou corporative, appropriée pour le **client**.
g. Évaluer les paramètres du **site** et du bâtiment qui peuvent avoir un impact sur le design intérieur.
h. Réaliser un dessin reproduisant fidèlement les conditions du bâtiment et du **site**.
i. Exécuter des dessins exacts et précis à deux et à trois dimensions en appliquant les principes des techniques de projection orthographique et de la projection parallèle et en utilisant un logiciel de conception et dessin assistés par ordinateur.
j. Finaliser (à l'échelle en utilisant les unités impériales ou métriques) un **concept** de **plan d'aménagement de l'espace** (c'est-à-dire résoudre les problèmes relatifs au mobilier, à l'éclairage, aux éléments architecturaux et aux détails connexes.
k. Exécuter des perspectives et des **rendus** en utilisant la teinte, la texture, la nuance et la couleur.

Voir le glossaire

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer des plans pour concevoir des objets et des espaces en utilisant les conventions et les technologies de manipulation **volumétrique** pour créer des solutions de **design**.

Éléments de performance

a. Préparer les spécifications du mobilier, des **accessoires fixes** et des équipements afin d'obtenir des soumissions de la part des fabricants.
b. Déterminer le rôle du designer dans le processus d'appel d'offres et de soumission pour un projet de design, notamment en préparant la documentation relative à l'appel d'offres, en établissant une liste de soumissionnaires qualifiés, en préparant des instructions aux soumissionnaires, en préparant les addenda, en analysant les offres ouvertes et en faisant des recommandations, en examinant les listes de sous-traitants, en aidant les **clients** à préparer les contrats avec les entrepreneurs/propriétaires et en examinant les dessins d'atelier.
c. Préparer un calendrier pour coordonner les activités requises par tous les participants afin de mener à bien un projet de design donné selon les délais prévus.
d. Déterminer la pertinence et le rôle de tous les participants (y compris les utilisateurs, les **clients**, les gens des métiers du bâtiment et les autres professionnels).

Voir le glossaire

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à gérer efficacement le temps, les budgets et les charges de travail pour obtenir la solution de **design** souhaitée.

Éléments de performance

a. Préparer une estimation des coûts pour respecter le budget d'un projet de design.
b. Préparer les plans et les calendriers de projet.
c. Établir la séquence et le calendrier d'achèvement des dessins requis pour le projet de design.
d. Coordonner l'information contenue dans les dessins d'exécution et les autres documents (p. ex., les cahiers des charges) et s'adapter aux changements, si nécessaire, dans les formats des dessins et/ou le calendrier.
e. Surveiller les horaires et la charge de travail, en procédant à tous les ajustements nécessaires et en informant le **client** et les sous-traitants.
f. Surveiller les coûts du projet et informer le **client** de toute modification du plan de projet initial et obtenir son approbation.
g. Surveiller les ressources allouées au projet et procéder à des ajustements en cas de retard ou de problèmes de disponibilité (p. ex., disponibilité des **matériaux**).

Voir le glossaire

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à recourir aux pratiques professionnelles et à l'éthique des affaires dans tous les travaux de **design** pour établir et maintenir sa propre réputation en tant que designer ainsi que celle de l'organisation.

Éléments de performance

a. Communiquer au **client** les résultats de l'analyse du projet de design achevé.
b. Préparer les budgets préliminaires.
c. Communiquer le processus de design proposé.
d. Préparer des contrats en vue de l'établissement d'un accord juridique entre le designer et le **client**.
e. Déterminer les étapes du processus de **décoration** où l'approbation du **client** est nécessaire, et déterminer qui s'en chargera.
f. Préparer une liste des travaux à corriger (c'est-à-dire des **matériaux** endommagés et/ou des produits et finitions manquants).
g. Préparer une **évaluation** après emménagement pour évaluer dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins du **client**.

Voir le glossaire

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à employer des compétences en matière de communication verbale, écrite, visuelle et numérique pour présenter de manière officielle des **propositions** et des solutions de **design** bien articulées à un **client** et/ou à d'autres parties concernées.

Éléments de performance

a. Utiliser la terminologie appropriée au design d'intérieur pour communiquer avec les designers, les architectes et autres consultants, ainsi qu'avec les entreprises de sécurité et les entrepreneurs du bâtiment et les corps de métiers.
b. Mener les réunions de manière professionnelle pour favoriser l'expression des préférences individuelles, en dirigeant les discussions et en recherchant un consensus.
c. Communiquer de manière respectueuse avec toutes les parties prenantes.
d. Coordonner la transmission de l'information entre le designer et les autres experts.
e. Utiliser une variété de **médias** et de techniques de **rendu** pour communiquer efficacement la **proposition** de design ou l'intention du **concept**.
f. Appliquer ses compétences de présentation en deux et trois dimensions grâce à un logiciel de conception et de dessin assistés par ordinateur.
g. Répondre aux questions et commentaires des **clients**.

Voir le glossaire

11. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à employer des pratiques de communication professionnelles dans l'interaction, la négociation et la collaboration avec les collègues, les consultants, les entrepreneurs, les **clients**, les utilisateurs finaux et autres.

Éléments de performance

a. Utiliser la terminologie technique pour communiquer avec les ingénieurs en électricité, en mécanique et en structure, les architectes, les consultants en acoustique, en sécurité, en éclairage et autres, ainsi que les entrepreneurs en bâtiment et les entrepreneurs spécialisés.
b. Mener les réunions et préparer un compte rendu pour enregistrer les informations d'une réunion de projet.
c. Mener les activités de design de manière professionnelle.
d. Diriger la discussion en groupe, le cas échéant, et négocier le consensus dans les discussions de groupe.
e. Déterminer à quel stade du processus de conception l'approbation du **client** est nécessaire.
f. Déterminer la séquence des visites de chantier et des inspections.
g. Reconnaître les ramifications légales possibles telles que la responsabilité légale et l’imputabilité.

Voir le glossaire

12. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à évaluer les solutions de **design** sur la base du **concept**, de la pertinence, de l'efficacité, de la **durabilité**, des codes et réglementations, de l'**accessibilité**, de l'expérience de l'utilisateur et du coût de développement des solutions de **design** qui répondront aux besoins des **clients**.

Éléments de performance

a. Déterminer le rôle du designer, en tant qu'agent du **client**, dans le processus d'**évaluation**.
b. Présenter de manière convaincante le **concept** de design pour obtenir l'approbation du **client**.
c. Utiliser un langage clair et concis pour expliquer le **concept** de design.
d. Utiliser divers supports de présentation visuelle (qui peuvent inclure des perspectives, des maquettes, etc.) pour communiquer le **concept** de design.
e. Faire preuve d'ouverture et d'adaptabilité aux commentaires et suggestions.
f. Intégrer les principes de conception universelle et d'**accessibilité** dans les solutions de conception des cuisines et des salles de bain.

Voir le glossaire

Glossaire

Accessibilité — mesure dans laquelle un produit, un dispositif, un service ou un environnement est utilisable par le plus grand nombre de personnes possible.

Accessoires fixes — éléments intégrés dans des projets de décoration ou de design, ou ceux qui sont fixés à la structure, tels que les armoires, les appareils, les comptoirs, les balustrades, les cloisons, etc.

Client — destinataire du service de décoration ou de design.

Concept — idée ou solution créative qui est produite par un décorateur ou un designer quant à l'aspect et à la convivialité d'un projet.

Décoration — art et science de rendre un espace intérieur fonctionnellement utile et esthétiquement agréable.

Design — art et science de l'amélioration de l'intérieur d'un bâtiment pour obtenir un environnement fonctionnel et esthétique pour ceux qui utilisent l'espace.

Durabilité — solution durable en termes de décor ou de design permet d'éviter l'épuisement des ressources naturelles, la production de déchets ou la création de sous-produits nocifs résultant de l'utilisation de matériaux.

Éléments — objets qui sont inclus dans une solution de décoration ou de design pour produire l'effet global du projet achevé.

Évaluation — pratiques et outils avec lesquels un décorateur ou un designer recueille des informations auprès d'un client afin de déterminer ses besoins et ses souhaits concernant une solution de décoration ou de design.

Finis — qualités de la surface des objets utilisés dans les projets de décoration ou de design (par exemple, mat, brillant, plat, texturé, lisse).

Matériaux — substances ou mélanges physiques formés en objets qui sont utilisés dans le décor ou le projet de design (par exemple, bois, verre, plastique, tissu, métal, carreau, pierre, etc.)

Médias — médias électroniques utilisés pour la présentation et la communication d'informations qui soutiennent les objectifs d'un événement et permettent aux participants d'y répondre activement.

Plan d'aménagement de l'espace — plan qui indique comment l'espace à décorer ou à concevoir apparaîtra et comment l'espace disponible sera utilisé, en créant un dessin à l'échelle et en plaçant les éléments de décor ou de design.

Proposition — description écrite et visuel d’un décor ou plan de design et solution proposés au client.

Rendu — processus automatique de génération d'une image à partir d'un modèle bidimensionnel ou tridimensionnel au moyen de programmes informatiques.

Site — emplacement spatial d'un projet de décoration ou de design.

Volumétrique — méthode de dessin utilisant les ombrages, les dégradés de teinte, les accentuations, les tons moyens, les ombres et les ombres portées pour créer une illusion de formes et d'espace tridimensionnels.

Les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité

Toutes les personnes titulaires d’un diplôme du programme Interior Design / Design d’intérieur doivent démontrer qu'elles ont atteint tous les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d’apprentissage relatifs à l’employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L’atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d’un certificat ou d’un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d’un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d’un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d’un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l’information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	**Résultats d'apprentissage :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	• Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents	1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	• Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation	1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

Domaines	**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	**Résultats d'apprentissage :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La pensée critique et la résolution des problèmes	• Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice	1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;
La gestion de l'information	• Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet	1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
Les relations interpersonnelles	• Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage	1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;

Domaines	**Domaines précis :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	**Résultats d'apprentissage :** Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La gestion personnelle	• Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités	1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Interior Design / Design d'intérieur doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l’atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d’être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d’être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d’être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d’être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
16ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

978-1-4868-4738-9 PDF